Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-D163_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du lundi 15 décembre 2025

Service référent : Direction des Services Techniques

Objet : Mutualisation - Port Haliguen – Partenariat de gestion des espaces publics avec la Compagnie des Ports du Morbihan - Renouvellement

L'An deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Sophie LEMOULINIER, M. Serge BROSOLO, Mme Christine POUILLET, M. Hugues VANNIER, M. Jean-Michel BELZ, Mme Marie-Céline BARGAIN, adjoints au Maire, M. Alexis LIGEOUR, M. Gérard MAISNIER, M. Alain RICHARD, Conseillers Municipaux délégués, Mme Dorothée BOBEAU, Mme Nicole KIRCHGESSNER, Mme Marie-Thérèse NUGUES, M. Gildas GOUARIN, Mme Sylvie BOSSARD, M. Dominique CALCAGNO, Mme Laurence GONNOT, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne TURI.

Représentés : Mme Corinne LE JEUNE représentée par M. Gildas GOUARIN, M. Marc ESPA représenté par Mme Sylvie BOSSARD, Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain MOREAU représenté par M. Serge BROSOLO, Mme Alizée POUILLET représentée par M. Patrick LE ROUX, Mme Sabine JEGOU représentée par M. Gildas QUENDO.

Secrétaire de séance : Mme Dorothée BOBEAU.

Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-D163_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 15 décembre 2025
Délibération n°163/2025

Service référent : *Direction des Services Techniques*

Objet : Mutualisation - Port Haliguen – Partenariat de gestion des espaces publics avec la Compagnie des Ports du Morbihan - Renouvellement

Rapporteur : Monsieur Hugues VANNIER, adjoint aux Travaux, aux Espaces Verts et à la Propreté.

Exposé :

Le 18 mai 2022, la Ville de Quiberon et la Compagnie des Ports du Morbihan ont établi un partenariat pour la gestion d'espaces publics relevant de cette dernière, arrivé à échéance en mai dernier.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'une nouvelle convention à compter du 1er janvier 2026. Cette convention prévoit également la prolongation des modalités de la précédente convention du 19 mai au 31 décembre 2025.

La convention pour la période future (trois ans, renouvelable une fois tacitement) inclut les mises à jour suivantes :

- Redéfinition du périmètre de gestion ville (certains espaces verts…),
- Intégration d'un volet Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : la Commune prend en charge, via son prestataire de maintenance, le contrôle et l'entretien des deux Points d'Eau Incendie (PEI) implantés sur le périmètre de Port Haliguen.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le projet de renouvellement de la convention de partenariat avec la Compagnie des Ports du Morbihan pour la gestion des espaces publics du port de Port Haliguen,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte nécessaire à leur mise en œuvre.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du mercredi 5 décembre 2025, la Commission municipale Cadre de vie -Travaux Environnement et Mobilités a émis un avis favorable.

Adoption :

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
VU le code de la propriété des personnes publiques,
VU le projet de convention,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité,**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-D163_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

APPROUVE le partenariat entre la Ville et la Compagnie des Ports du Morbihan pour la gestion des espaces publics de Port Haliguen ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention de partenariat ainsi que tout acte relatif à la mise en œuvre de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Service Finances et Commande publique de la Ville ainsi qu'à la Direction des services techniques ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 18 décembre 2025

Le Maire

Patrick LE ROUX



R. A. A. : 2025

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-D163_2025-DE